



CHALLENGE DES RÉCRÉATIONS 2023

Le diplôme « 100% ping » est attribué à :

L'école : École Jeanne-d'Arc

située dans la commune de : Les Villages Voveens (28)

Suite à la réalisation par l'ensemble des élèves d'au moins un échange pongiste
lors de la « semaine olympique et paralympique 2023 ».